

PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE MATAWINIE  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DONAT

Séance extraordinaire des membres du conseil municipal tenue au lieu ordinaire des sessions, le 4 février 2013 à 18 h, à laquelle sont présents et forment quorum sous la présidence du maire Richard Bénard, les conseillers Paul Laurent, Luc Drapeau, Normand Legault, Joé Deslauriers et Carole St-Georges.

Le secrétaire-trésorier et directeur général Michel Séguin est également présent.

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Mandat au directeur général de fournir des informations sur les travaux à l'aréna
4. Mandat pour la formation d'un comité sur le suivi des travaux à l'aréna
5. Fermeture de la séance

**1. Ouverture de la séance**

*Le secrétaire-trésorier et directeur général constate et mentionne que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal du Québec aux membres du conseil.*

Le maire Richard Bénard procède à l'ouverture de la séance.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

**13-01-27** Il est PROPOSÉ PAR Normand Legault et unanimement résolu que l'ordre du jour soit et est adopté, tel que déposé.

**3. Mandat au directeur général de fournir des informations sur les travaux à l'aréna**

**13-01-28** ATTENDU que tous les membres du Conseil ont droit à toute l'information jugée pertinente ;

ATTENDU que les travaux à l'aréna sont une préoccupation pour les membres du Conseil ;

ATTENDU qu'après maintes demandes par des conseillers au directeur général sur des éclaircissements écrits concernant l'état de la situation sur les dits travaux ;

À CES FAITS, il est PROPOSÉ PAR Normand Legault et unanimement résolu de mandater par résolution le directeur général de fournir au Conseil au plus tard le 5 février 2013 à 13 h l'ensemble des informations permettant une mise à jour détaillée et compréhensible de la situation ainsi que de coordonner une visite à l'aréna au plus tard le mercredi 6 février 2013.

Demande de vote sur la résolution par Paul Laurent :

<u>Pour</u>	<u>Contre</u>
Normand Legault	Paul Laurent
Luc Drapeau	Richard Bénard
Joé Deslauriers	
Carole St-Georges	

La résolution est adoptée à la majorité.

4. Mandat pour la formation d'un comité sur le suivi des travaux à l'aréna

**13-01-29** ATTENDU que les travaux à l'aréna sont une préoccupation pour les membres du Conseil ;

ATTENDU que les citoyens ont droit à de l'information juste concernant les travaux à l'aréna ;

À CES FAITS, il est PROPOSÉ PAR Luc Drapeau et unanimement résolu de former un comité qui verra à éclaircir tous les points du dossier des travaux de l'aréna et en faire rapport au Conseil. Il est proposé de nommer le directeur général et les membres suivant sur le comité :

- Normand Legault  
- Carole St-Georges

Demande de vote sur la résolution par Paul Laurent :

<u>Pour</u>	<u>Contre</u>
Normand Legault	Paul Laurent
Luc Drapeau	Richard Bénard
Joé Deslauriers	
Carole St-Georges	

La résolution est adoptée à la majorité.

**Période de questions**

Des questions sont posées concernant les sujets suivants :

- o Benoit Sauvé : informations sur l'échéancier et les travaux reportés de l'aréna
- o René Côté : informations sur les travaux en cours à l'aréna
- o M. Désilets : information diffusée entre les membres du Conseil
- o Daniel Racette : information sur les méthodes de travail
- o M. Chartrand : date repoussée pour la fermeture de glace

**5. Fermeture de la séance**

**13-01-30** Il est PROPOSÉ PAR Caroles St-Georges et unanimement résolu que la présente séance soit et est levée. Il est alors 17 h 35.